

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 18 décembre 2023

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 8 décembre 2023

Nombre de membres du Conseil municipal : 59 Nombre de présents participant au vote : 52

Nombre de membres en exercice : 59 Nombre de procurations : 7

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN Madame Nathalie KOENDERS Monsieur François DESEILLE Madame Christine MARTIN Monsieur Pierre PRIBETICH Madame Sladana ZIVKOVIC Monsieur Hamid EL HASSOUNI Madame Claire TOMASELLI Monsieur Antoine HOAREAU Madame Nuray AKPINAR-**ISTIQUAM** Monsieur Franck LEHENOFF Madame Dominique MARTIN-**GENDRE** Monsieur Christophe BERTHIER Madame Nadjoua BELHADEF Madame Kildine BATAILLE Madame Delphine BLAYA Monsieur Christophe AVENA

Madame Lydie PFANDER-MENY Monsieur Joël MEKHANTAR Monsieur Denis HAMEAU Madame Océane GODARD Madame Marie-Odile CHOLLET Monsieur Jean-Patrick MASSON Monsieur Georges MEZUI Monsieur Massar N'DIAYE Madame Françoise TENENBAUM Monsieur Vincent TESTORI Madame Stéphanie VACHEROT Monsieur Jean-François COURGEY Monsieur Bassir AMIRI Madame Mélanie BALSON Madame Catherine DU TERTRE Monsieur David HAEGY Madame Danielle JUBAN Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN

Monsieur Philippe LEMANCEAU Madame Ludmila MONTEIRO Madame Laurence GERBET Monsieur Emmanuel BICHOT Madame Céline RENAUD Monsieur Bruno DAVID Monsieur Stéphane CHEVALIER Monsieur Laurent **BOURGUIGNAT** Madame Claire VUILLEMIN Monsieur Axel SIBERT Madame Catherine HERVIEU Monsieur Patrice CHATEAU Madame Stéphanie MODDE Monsieur Fabien ROBERT Monsieur Olivier MULLER Monsieur Henri-Bénigne DE **VREGILLE** Monsieur Philippe THIRION

Membres absents:

Monsieur Marien LOVICHI pouvoir à Monsieur François DESEILLE Monsieur Jean-Philippe MOREL pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS

Monsieur Jean-Paul DURAND pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU Madame Nora EL MESDADI pouvoir à Monsieur Philippe THIRION Madame Caroline JACQUEMARD pouvoir à Monsieur Stéphane CHEVALIER

Madame Karine HUON-SAVINA pouvoir à Monsieur Patrice CHATEAU Madame Elizabeth REVEL pouvoir à Monsieur Christophe BERTHIER

VD20231218 21 N°21 - 1/2

OBJET: PATRIMOINE

15 rue des Corroyeurs - Bail emphytéotique au profit de la SDAT - Avenant n°1

Il est rappelé que par délibération du Conseil Municipal du 22 novembre 2021, la Ville de Dijon a décidé de consentir à la « Société Dijonnaise de l'Assistance par le Travail » (SDAT) un bail emphytéotique portant sur le bien situé 15 rue des Corroyeurs, afin de permettre la construction d'un centre d'accueil de jour. Ce bail a été consenti moyennant une redevance annuelle de un euro et pour une durée de 30 années.

En considération des investissements conséquents mobilisés pour la réalisation de cet équipement et afin de permettre un amortissement rationalisé et lissé sur une période plus adaptée, la SDAT a sollicité une augmentation de la durée du bail.

Compte tenu de l'intérêt général présenté par cette opération, il est proposé la prolongation du bail emphytéotique pour une durée supplémentaire de 30 ans. A cette fin, il est ainsi proposé d'adopter un avenant n°1 au bail emphytéotique, l'ensemble des autres dispositions du bail initial demeurant inchangé.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

- de prolonger la durée du bail emphytéotique établi au profit de l'Association « Société Dijonnaise d'Assistance par le Travail » (SDAT) concernant le bien situé 15 rue des Corroyeurs, cadastré section CX n°355 de 350 m², ayant pour objet la construction d'un nouvel accueil de jour, afin de majorer son terme d'une durée de 30 années :
- d'approuver le projet d'avenant n°1 au bail emphytéotique annexé au rapport et d'autoriser Monsieur le Maire à y apporter, le cas échéant, des modifications ne remettant pas en cause son économie générale ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant définitif, ainsi que tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

Scrutin Pour: 59 Abstention: 0

Contre: 0 Ne se prononce pas: 0

DONT 7 PROCURATION(S)

Le secrétaire, Le Maire,

Madame MONTEIRO Monsieur REBSAMEN

VD20231218 21 N°21 - 2/2